



2 avril 2020

Objet : SUSPENSION DES COMPÉTITIONS

Chères associations provinciales,

La suspension de toutes les compétitions à l'échelle nationale se maintient jusqu'au 30 avril 2020. Après cette date, si des autorités sanitaires provinciales et municipales autorisaient la réouverture des installations récréatives, les associations provinciales auraient la possibilité de reprendre, à leur discrétion, la tenue de compétitions locales, régionales et/ou provinciales. Nous recommandons que les compétitions reprennent seulement lorsque les clubs auront tenu leurs activités régulières d'entraînement en piscine pour une période minimale de 30 jours.

Nous vous invitons à partager ce message directement avec les clubs et les entraîneurs de votre province.

Merci du soutien continu que vous offrez auprès de la communauté de natation durant cette période sans précédent.

Portez-vous bien.

Brian Edey  
Directeur des opérations  
Natation Canada